



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Compte-rendu de la réunion de CA du 26 mai 2011

Sont présents: Didier HÉRISSON, Rémi VILLALBA , William RENAUT, BORIS RUELLE ,. GUILLAUME DUBOIS, Lydia LEMMET

Sont excusés : ANNY LAVANANT, Lauriane DUMAS , DENIS LELAY , CHARLES GOUDEAU,

Sont absents : Pierre JOUBERT, Lucie LALLIER, Frédéric JORDANA, Alain TACLET,, MAËLLE TACLET

À 19h20 la séance est ouverte sous la présidence de Didier. Lydia se charge du secrétariat .

PROJET CLUB

Didier présente le projet club qu'il a réalisé avec Lauriane et qui a été transmis dans les boîtes mail des membres du CA.

Boris indique qu'une présentation sous une forme plus synthétique, comme par exemple un tableau, lui semblerait plus adaptée.

Didier répond qu'il souhaite également un projet plus concis et plus lisible. Didier recherche une solution permettant à chacun de pouvoir s'exprimer sur le contenu du projet et donc participer à sa rédaction. Une prise en compte des commentaires de chacun permettrait alors d'aboutir à un projet club pouvant être voté lors de la prochaine AG du 17 juin 2011.

Après discussion entre les membres présents il est décidé :

- le projet club dans sa forme actuelle sera diffusé sur aspagdiscuss (Lydia)
- Didier mettra en ligne sur aspag.fr les différents articles du projet et chacun sera invité à proposer des ajustements
- Lydia propose de manager le groupe de travail qui compilera les informations reçues et rédigera le projet club présentée à la prochaine AG du 17 juin 2011. Ce groupe de travail sera composé de Didier – Boris – Rémi – Guillaume – Lauriane et Lydia

LES AMENAGEMENTS DU CLUB

Réseau électrique du club

Didier fait savoir que Jean propose de refaire l'électricité du club.

Rémi se propose pour rechercher le meilleur prix pour les fournitures. Rémi se mettra en contact avec Jean pour obtenir la liste des fournitures.

Les membres du CA présents décident de lancer ce chantier dès que possible.

Réalisation d'un mur de soutènement du nouveau remblai en limite de propriété.

Laurent propose de réaliser avec des bénévoles ce mur de soutènement destiné à retenir le remblai récemment mis en place. Les membres du CA présents sont tout à fait favorables à ce projet qui pourra être lancé dès que possible.

Gestion du nouveau container

Un nouveau container a été mis en place au Rorota. Didier présente les travaux à réaliser :

- Colmatage à la résine de quelques petits trous en « toiture »
- Réaliser une couverture (charpente bois pour couverture en tôle à un pan)

- Réaliser un aménagement intérieur : Rack à bateau + réalisation en fond du container d'une porte ainsi que une petite ouverture permettant de réaliser une zone vestiaire.

Rémi propose de faire tout ou partie de ces aménagements à l'occasion d'un mayouri spécial container. Rémi propose également d'étudier sur le plan technique et financier la possibilité de réaliser une porte métallique.

Aménagement du ROROTA

Didier indique que M.Labrador du Conseil Régional est volontaire pour aider à l'aménagement du lac du Rorota. M.Labrador qui était présent sur le site à l'occasion de la dernière coupe de la ligue a paru être en attente de propositions de projets.

Rémi propose de repartir de projets réalisés précédemment. Boris propose de communiquer à Didier les versions informatiques dont il dispose.

Didier indique que Laurent propose d'orienter cet aménagement vers la discipline olympique du 200 m course en ligne. Les aménagements comprendraient un ponton flottant permettant également le déroulement des rencontres de kayak-polo dans de meilleures conditions. Il semblerait que l'idée de M.Labrador soit de commencer par une réunion entre la ligue/ la région/ la mairie et l'aspag.

Didier propose que le projet d'aménagement du Rorota soit inclus dans le projet club qui pourra être présenté lors de cette réunion.

William soulève le problème du panneau « baignade interdite » qui pourrait à moyen terme poser des problèmes quant à l'entraînement du public scolaire collégien, et cela suite à une observation de l'Inspecteur de l'EN dans la discipline. Didier indique que depuis plusieurs années déjà les analyses de l'eau du lac font apparaître des résultats correspondant à une qualité moyenne à bonne. Boris rappelle que ce panneau correspond à un « risque » de pollution. Rémi propose que le lien permettant de consulter les résultats des analyses soit communiqué sur aspagdiscuss.

Ainsi il apparaît que le portage d'un projet permettra de lever une partie des difficultés réglementaires à moyen terme. Il est nécessaire d'envisager une action coordonnée CRCK/ASPAG

Aménagement du parking.

Rémi rappelle qu'il serait souhaitable de réaliser sur le parking permettant de disposer d'une zone atelier ainsi que d'une zone de parking (véhicule/remorque). Boris indique que des plans sur un aménagement possible existent déjà. Didier indique que cet aménagement sera à mettre dans le projet club.

EQUIPEMENT GILETS MONITEURS

Les gilets moniteurs récemment acquis par le club ne disposent pas de leash. Ceux-ci ont pourtant été commandés à Canôé-shop. Il est convenu que William transmettra à Boris les coordonnées du contact afin que Boris prenne le relais sur cette affaire.



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak

AIDE AUX JEUNES COMPETITEURS

A l'occasion des Championnats de France 5 jeunes de l'Aspag vont être amenés à se rendre en métropole en tant que participants. Didier propose que les membres du CA présents s'accordent sur l'aide la plus appropriée à apporter à ces jeunes.

Après discussion il est convenu que l'aide financière apportée sera la suivante :

- Participation au voyage : 300 euros par compétiteur
- Participation au stage de préparation de la ligue organisé en juin : 65 euros par compétiteur.
- Participation à l'achat par les jeunes compétiteurs de matériel perso dans la limite de 200 euros.

GESTION DU CONGE MALADIE DE VALERIAN

Suite à un accident du travail survenu alors qu'il était en stage de formation Valérian est en congé maladie jusqu'au 6 juin.

Durant son absence Manu de la Ligue et Alphie ont pris en charge l'encadrement des séances. Les membres du CA présents conviennent :

- Manu étant salariée de la ligue la gestion financière de ses interventions sera définie en concertation avec le président de la ligue de Canoë-Kayak.
- Alfi sera rémunérée par des chèques emploi service. En outre le club proposera à Alfi une participation à un investissement de matériel perso dans la limite de 200 euros.

GESTION DU CHANGEMENT DE CALENDRIER DE LA FFCK

Didier nous rappelle que la ffck a décidé de caler son calendrier d'adhésion sur l'année civile et non plus de septembre à septembre. Didier propose de réfléchir à une adaptation de la politique tarifaire du club.

Après discussion entre les membres du CA présents il est décidé :

- l'adhésion prise en septembre 2011 sera valable jusqu'en décembre 2012. L'augmentation du coût de l'adhésion sera égale à l'augmentation du coût de la licence ffck. La part club restera inchangée.
- Pour éviter toute incompréhension de la part des adhérents, cette augmentation exceptionnelle devra être présentée et justifiée à l'occasion de l'AG du 17 juin 2011

INVESTISSEMENT INFORMATIQUE

Didier indique que le club est sur le point de faire l'acquisition d'un ordinateur portable. Didier fait deux propositions de fournisseurs pour des tarifs équivalents:

- Ordinateur neuf à prix discount
- Ordinateur d'occasion sur la base de matériel recyclé et de qualité reconnue.

Après discussion entre les membres du CA présents il est décidé de passer commande d'un ordinateur d'occasion.

A 21h45 la séance est levée